PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le lundi 5 octobre 2020, à 19h30 à la salle du conseil située au 4118, route 112 à Sacré-Cœur-de-Jésus.

Sont présents : Monsieur Guy Roy, maire Messieurs les conseillers André Giguère Jason Nadeau François Paré Valmond Lessard Daniel Paré

Le conseiller Alain Faucher assiste à la réunion par téléconférence.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Sylvie Mercier est présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire fait l'ouverture de la séance.

2. RÉSOLUTION D'ADOPTION DE SÉANCE À HUIT CLOS

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huit clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant que l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 7 octobre 2020;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population que la présente séance soi tenue à huit clos.

2020-10-3857

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Paré et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit tenue à huit clos.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Résolution d'adoption de séance à huit clos
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2020
- 5. Adoption états financiers 2019
- 6. Appel d'offres camion Western Star
- 7. Avis de motion, dépôt et présentation du règlement 2020-10-269, décrétant les tarifs exigibles lors de l'émission des permis et certificats
- 8. Suivi des dossiers
- 9. Lecture de la correspondance
- 10. Salle et période de questions
- 11. Étude et adoption des comptes
- 12. Compte-rendu des comités
- 13. Questions diverses
- 14. Levée de la séance

2020-10-3858

Il est proposé par le conseiller Valmond Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2020

«ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 au moins 72 heures avant la tenue des présentes, en conséquence»

2020-10-3859

Il est proposé par le conseiller André Giguère et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 8 septembre 2020 soit accepté.

5. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2019

2020-10-3860

Monsieur le maire dépose le rapport financier 2019 consolidé. Il est proposé par le conseiller Daniel Paré et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier 2019 et que celui-ci soit déposé au MAMH. L'année 2019 a généré un déficit de 5 594 \$.

6. APPEL D'OFFRES CAMION WESTERN STAR 2021 : RÉSULTAT DES SOUMISSIONS

ATTENDU QUE la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus est allé en appel d'offres sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour la location achat sur 60 mois renouvelable d'un camion de déneigement neuf Western Star diésel 2021 et son équipement;

ATTENDU QUE la municipalité a précédé à l'ouverture des soumissions le 17 septembre 2020 à 15h05, en présence de M. Guy Roy, maire, Mesdames Sylvie Mercier, directrice générale/secrétaire-trésorière et Isabelle Lessard, secrétaire-trésorière adjointe;

ATTENDU QUE Tardif Diesel Inc. est le seul soumissionnaire à avoir déposé la proposition suivante :

LOCATION-ACHAT

	Location-Achat	Location-Achat
	1 ^{er} terme (60 MOIS)	2º terme (60 MOIS)
	Taux fixe	Taux fixe
Montant du financement (hors taxes)	357 158 \$	178 579\$
Valeur résiduelle (50%)	178 579 \$	1,00\$
Durée	60 mois	60 mois
Taux intérêt applicable	2,63 %	2,63 % ajustable dans 60 mois
Loyer mensuel avant taxes	<i>3 563,13\$</i>	3 172,58\$
TPS	178,16 \$	158,63 \$
TVQ	355,42\$	316,46\$
Loyer mensuel avec taxes	4 096,71 \$	3 647,67 \$
Total des loyers avec taxes	245 802,60 \$	218 860,20 \$
Autres frais avec taxes	<i>574,88 \$</i>	574,88 \$
Total à payer avec taxes	246 377,48 \$	219 435,08 \$
Grand total avec taxes	246 377,48\$	219 436,23 \$
Valeur résiduel avec taxes	205 321,20\$	1,15\$
Taux fixe valide jusqu'au 31 janv	vier 2021	•

2020-10-3861

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Paré et résolu à l'unanimité, d'accorder le contrat à Tardif Diesel Inc. selon la modalité de location-achat à taux fixe de 357 158\$ taxes en sus à un taux de 2,63% en location bail de 60 mois et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer tous les documents relatifs à l'achat du camion et à son immatriculation.

7. AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2020-10-269, DÉCRÉTANT LES TARIFS EXIGIBLES LORS DE L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

2020-10-3862

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller François Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'à une séance subséquente, le conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus adoptera le règlement 2020-10-269 décrétant les tarifs exigibles des honoraires lors de l'émission des permis, abrogeant les règlements 2005-03-202, 2011-06-231, 2016-03-251, 2017-03-258 et 2020-03-267 soit et est adopté;

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres et il a été présenté par le maire.

8. SUIVI DES DOSSIERS

Aucun suivi.

9. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

> Entente intermunicipale lors des interventions en matière de désincarcération et de sauvetage en forêt entre les municipalités d'Adstock, d'East Broughton et de Sacré-Cœur-de-Jésus.

ATTENDU QUE les Municipalités d'Adstock, d'East Broughton et de Sacré-Cœur-de-Jésus désirent convenir d'une entente de réciprocité lors d'intervention en désincarcération et de sauvetage en forêt dans le but d'éviter d'imposer des frais de non-résident à leur population respective;

ATTENDU QUE les parties prenantes acquittent un coût minimal engendré par la sortie lors d'une opération de désincarcération ou d'un sauvetage en forêt lorsque cela implique des citoyens des municipalités concernées;

ATTENDU QUE lors d'une intervention qui nécessite une opération de désincarcération ou de sauvetage en forêt sur l'un ou l'autre des territoires et qui implique un citoyen de l'une ou l'autre des municipalités, la Municipalité acquitte le coût pour son citoyen impliqué dans l'intervention de la manière suivante :

 Les salaires engendrés par l'intervention plus un frais de 100 \$ pour couvrir l'essence et les immobilisations impliqués lors de la sortie.

2020-10-3863

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Giguère et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité cette entente.

> Mesures disciplinaires employé de voirie

CONSIDÉRANT le dossier de l'Employé # 15;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre les personnes impliquées relativement au comportement de l'Employé # 15;

CONSIDÉRANT QUE les parties ont convenu de signer une entente:

2020-10-3864

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jason Nadeau et résolu à l'unanimité;

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente;

D'entériner la signature de l'entente en date du 29 septembre 2020;

DE confier l'application de l'entente à la direction générale.

 Adoption du budget de la Régie intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante

2020-10-3865

Il est proposé par le conseiller Daniel Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le budget 2021 de la Régie intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante pour un total des revenus et des dépenses de 63 640\$.

 Résolution d'autorisation à la municipalité de Saint-Victor pour l'implantation du 3-1-1 cellulaire

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor désire faire l'implantation du 3-1-1 cellulaire;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor dispose déjà de ce service pour le réseau de téléphonie filaire depuis l'automne 2018;

ATTENDU QUE les centres d'interconnexion cellulaires (tours cellulaires) couvrent plus d'une municipalité, la municipalité de Saint-Victor doit demander une autorisation aux municipalités environnantes avec qui la connexion est partagée;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor s'engage à transférer les appels provenant du service 3-1-1 cellulaire, qui pourrait être destinée à notre municipalité;

2020-10-3866

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder l'autorisation à la municipalité de Saint-Victor d'implanter le service 3-1-1 cellulaire.

Résolution suite à l'appel d'offres de services professionnels en architecture pour le projet de construction d'un garage incendie

ATTENDU QUE la Municipalité d'East Broughton a procédé par appel d'offres sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour un contrat de services professionnels en architecture, pour le projet de construction d'un garage incendie;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions le 28 août 2020 à 10h05;

ATTENDU QUE DG3A Inc. est le seul soumissionnaire à avoir déposé son offre de prix :

ATTENDU QUE la soumission a été évaluée par un comité de sélection en fonction d'un système de pondération et d'évaluation des offres établi par la Municipalité;

ATTENDU QU'après analyse de l'offre de services, celle-ci a obtenu la note de passage;

2020-10-3867

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Giguère et résolu à l'unanimité, d'accorder le contrat de services professionnels en architecture à DG3A Inc. au montant de 181 988,18\$ taxes incluses.

Appui au Musée Minéro de Thetford - KB3

ATTENDU QUE le Musée Minéro, anciennement le Musée minéralogique et minier de Thetford, opère depuis 2016 le Centre historique de la Mine King;

ATTENDU QUE le Centre historique de la mine King cherche à conserver un des éléments des plus significatifs dans le patrimoine industriel de la région et de mettre en valeur en rénovant et aménageant l'ancienne mine King;

ATTENDU QUE le Musée Minéro bénéficie du programme d'aide au fonctionnement pour les institutions muséales (PAFIM) pour son bâtiment situé sur le boulevard Frontenac;

ATTENDU QUE le Musée Minéro, depuis 2016, fait sans succès des représentations au ministère de la Culture et des Communications pour que le Centre historique de la Mine King soit inclus dans le programme PAFIM et que l'aide financière accordée au Musée Minéro soit ajustée en conséquence;

ATTENDU QUE le Centre historique de la Mine King peut se comparer par sa raison d'être et sa mission à plusieurs institutions muséales à vocation scientifique et technologique qui se sont vues admises au programme de financement;

ATTENDU QUE cette aide financière permettrait d'améliorer les services fournis aux visiteurs, de poursuivre le développement du site, de diminuer la charge financière imposée à la ville de Thetford Mines et de contribuer à sa survie;

2020-10-3868

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseillé Alain Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le Musée Minéro de Thetford - KB3 dans sa demande pour que le Centre historique de la Mine King soit inclus dans le programme d'aide au fonctionnement pour les institutions muséales. (PAFIM)

Appui au projet Laurentia

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches regroupe 42 604 habitants;

ATTENDU QUE l'activité commerciale et industrielle de notre secteur est très importante et constitue une part importante de notre développement;

ATTENDU QUE plusieurs de ces entreprises importent et exportent des biens conteneurisés;

ATTENDU QUE le projet Laurentia serait l'unique terminal de conteneur en eau profonde sur le fleuve Saint-Laurent;

ATTENDU QUE ce projet offrira des avantages économiques importants pour nos entreprises en raison de la proximité et de la réduction importante du coût de transports;

2020-10-3869

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jason Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers de donner l'appui de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus pour

QUE la MRC des Appalaches appuie et supporte fortement la réalisation du terminal de conteneur en eau profonde, Laurentia.

QUE la MRC souhaite vivement que le gouvernement fédéral agisse activement et avec célérité afin d'autoriser rapidement la résolution de ce projet majeur qui apportera des retombées directs pour nos entreprises notamment dans le contexte où celles- ci en ont besoin.

Résolution «Atteinte aux pouvoirs de zonage des municipalités et à la capacité des citoyens de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie.»

Cet item est remis à la prochaine séance.

Résolution «Projet intermunicipale de partage d'une ressource en communication de la MRC des Appalaches.»

Nous n'accédons pas à ce service.

> Bilan incendie septembre 2020

M. le maire donne lecture du bilan incendie du mois de septembre 2020.

Dépôt d'un CV

Un curriculum vitae a été déposé pour les travaux publics, celuici sera mis en filière

Demande de congé sans traitement d'une durée minimale de 6 mois par le responsable des travaux publics

ATTENDU QU'une demande est formulée par le responsable des travaux publics pour un congé sans traitement d'une durée minimale de 6 mois.

ATTENDU QUE selon la convention collective, l'employeur ne peut opposer un refus à une telle demande à moins d'un motif valable.

2020-10-3870

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Giguère et résolu d'autoriser ce congé sans solde au responsable des travaux publics. Il est bien entendu que pour bénéficier d'un autre congé sans traitement, tel que mentionné dans la convention collective, celui-ci ne pourra en faire la demande qu'à tous les sept (7) ans.

10. SALLE ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été soumise.

11. ÉTUDE ET ADOPTION DES COMPTES

Le Conseil procède à l'étude des comptes à payer pour le mois de septembre 2020.

Salaire du mois de septembre 2020		22 887,94\$
Comptes payés	C2000109 à C2000122	23 995,86\$
	P2000221 à P2000243	36 853,98 \$
	L2000070 à L2000077	10 959,29\$

2020-10-3871

Les comptes sont acceptés et le paiement en est autorisé sur proposition du conseiller Jason Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers.

12. COMPTE-RENDU DES COMITÉS

> Bibliothèque «La Bouquinerie»

Le conseiller François Paré donne un compte-rendu de la bibliothèque.

Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air

Le conseiller Alain Faucher nous informe que le club de ski de fond La Balade désire déposer une demande de subvention pour l'amélioration de leurs sentiers.

13. QUESTIONS DIVERSES

> Suspension d'un employé municipal

CONSIDÉRANT le comportement de l'Employé # 15;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre les personnes impliquées relativement au comportement de l'Employé # 15;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre les personnes impliquées;

2020-10-3872

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jason Nadeau et résolu à l'unanimité;

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente;

QUE l'Employé #15 soit suspendu sans solde pour une période de trois (3) mois, et ce, à compter du 7 octobre 2020;

QUE la direction générale soit autorisée à signer tout document relatif à cette suspension.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-10-3873

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Jason Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée.

— Signé — — Signé —

Guy Roy Sylvie Mercier

Maire Dir. générale/secrétaire-trésorière

Je certifie que la Municipalité de la Paroisse du Sacré-Cœurde-Jésus ne dispose pas des crédits suffisants afin d'acquitter les dépenses des résolutions suivantes 2020-10-3860, 3863, 3865, 3867 et 3871.